



montréal · ottawa · toronto · hamilton · région de waterloo · calgary · vancouver · moscou · londres

Télécopie

Paule Hamelin
Ligne directe : 514-392-9411
Télec. : 514-878-1450
paule.hamelin@gowlings.com

À : Me Véronique Dubois
Compagnie : RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Télécopieur : 514-873-2070

Téléphone :

Date : Le 28 mai 2015
Objet : R-3699-2009 – Phase 2
Nombre de pages : 4 (incluant page couverture)
N° de dossier : L113490007
Code utilisateur : 3580

Bonjour,

Ci-joint, copie du courriel expédié plus tôt.

S'il y a un problème avec la transmission ou s'il manque des pages, veuillez joindre le (514) 878-9641.

S'il y a un problème avec la transmission ou s'il manque des pages, veuillez nous joindre au numéro indiqué ci-haut. La présente communication peut contenir des informations protégées et confidentielles à l'intention exclusive de la personne physique ou morale précitée. Si vous prenez connaissance de la présente communication sans en être le destinataire ou sans être l'employé ou le mandataire chargé de la remettre au destinataire, vous êtes par les présentes avisé que toute diffusion, distribution ou reproduction de la présente communication est interdite. Si vous avez reçu la présente communication par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur le plus tôt possible par téléphone (à frais virés) et lui retourner l'original par la poste, à nos frais. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

Tremblay, Suzie

De: Tremblay, Suzie de la part de Hamelin, Paule
Envoyé: 28 mai 2015 11:50
À: 'Grefte'; 'Dubois, Véronique'
Cc: 'Pierre Grenier (pierre.grenier@fmc-law.com)'; Me Carolina Rinfret; 'aturmel@fasken.com'
Objet: Dossier R-3699-2009, Phase 2 / L113490007
Pièces jointes: Correspondance.pdf

Bonjour,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de la correspondance jointe relativement à la planification de l'audience.

Bien à vous,

Paule Hamelin
 Associée
 Tél. 514 392 9411 | Téléc. 514 878 1450 | paule.hamelin@gowlings.com



Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.
 Avocats • Agents de brevets et de marques de commerce
 3700-1 Place Ville Marie | Montréal (Québec) H3B 3P4 | Canada | T 514-878-9641

CANADA 2015
EMPLOYEURS DE CHOIX

pratique

BULLETINS/INVITATIONS GOWLINGS
S'ABONNER

Montréal, le 28 mai 2015

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Paule Hamelin
Ligne directe : 514-392-9411
Télé. : 514-876-9011
Paule.hamelin@gowlings.com

Adjointe
Tél. : (514) 878-1041, poste n° : 65254

Objet : Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité et l'approbation des registres identifiant les entités et les institutions visées par les normes et le guide des sanctions
Votre dossier : R-3699-2009 – Phase 2
Notre dossier : L113490007

Chère consœur,

Pour donner suite à la correspondance de la Régie du 20 mai 2015 en préparation du calendrier d'audience dans le dossier mentionné en titre, nous tenons à vous faire part de ce qui suit.

PRÉSENTATION D'UNE PREUVE

À moins d'instructions contraires de la part de la Régie et selon la position qu'adoptera le Coordonnateur de la fiabilité, notre intention n'était pas de présenter une preuve additionnelle lors de l'audition puisque nous considérons soulever uniquement certains points lors de notre plaidoirie. Il s'agit, selon nous, d'éléments de nature argumentaire par opposition à des éléments factuels qui pourraient être livrés par panel. Ainsi, pour l'adoption formelle de la preuve, nous aurions suggéré de procéder par affidavit. À tout événement, advenant que la Régie le juge nécessaire et s'il s'avérait que cela soit requis de la part du Coordonnateur de la fiabilité ou de la part d'intervenants, messieurs Luc Lepage (Gestionnaire Hydrique et Opérations) et Andrew Burmaster (Reliability Compliance Manager) sont disponibles pour l'adoption de notre preuve et au besoin, une présentation de 10 minutes résumant celle-ci. Monsieur Burmaster témoignerait en anglais.

ESTIMATION DU TEMPS REQUIS POUR LE CONTRE-INTERROGATOIRE DES TÉMOINS DU COORDONNATEUR ET DES INTERVENANTS

Nous nous réservons la possibilité de contre-interroger le Coordonnateur au besoin pour une durée de 10 à 15 minutes.

ESTIMATION DU TEMPS REQUIS POUR NOTRE ARGUMENTATION

Nous prévoyons une argumentation de 30 à 45 minutes.

COMMENTAIRES UTILES SUR LE DÉROULEMENT DE L'AUDIENCE

Tel qu'indiqué précédemment, nous invitons la Régie à considérer qu'à l'égard d'ÉLL-EBM, il devrait s'agir essentiellement d'une présentation d'ordre juridique dans le cadre de l'argumentation et apprécierions savoir de la part de la Régie si certains enjeux mériteraient d'être approfondis.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING LAFLEUR HENDERSON S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Paule Hamelin

PH/st

c.c.: Me Carolina Rinfret